



RÉGIME  
DE RETRAITE  
des groupes  
communautaires  
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

**Volume 9, numéro 3, le 15 juin 2018**

*Ce numéro de l'Infolettre visé à informer les groupes adhérents et leurs conseils d'administration, les personnes participantes ou inactives et les personnes retraitées du Régime sur ce qui s'est passé lors de la rencontre du comité de retraite du 11 juin 2018. Si vous avez des questions, des commentaires ou des critiques, n'hésitez pas à nous en faire part en appelant au secrétariat du Régime ou en écrivant à [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca).*

**Assemblée annuelle afin de souligner notre 10<sup>e</sup> anniversaire. Des élections prévues à la suite au départ d'un certain nombre de membres du comité de retraite**

### **Une assemblée annuelle pour souligner ce 10<sup>e</sup> anniversaire de cette réussite collective du communautaire**

Comme c'est le cas chaque année, vous recevrez d'ici quelques semaines votre relevé annuel de participation faisant état de vos droits acquis au 31 décembre 2017. Cet envoi inclura également un avis de convocation pour l'assemblée annuelle du Régime qui se tiendra aux dates et endroits suivants :

- **Victoriaville : le mardi 2 octobre à 14 heures ;**
- **Par visioconférence, le 3 octobre à 14 h et à 17 h.** Nous maintenons deux moments pour permettre à la fois aux personnes salariées et aux membres de conseils d'administration d'y participer. Vous devez vous inscrire à l'avance. Pour les personnes moins familières avec cette technologie, nous tiendrons des sessions d'apprentissage;
- **Montréal : le jeudi 4 octobre à 17 h.** Nous prévoyons la tenir dans nos nouveaux locaux, au 2415 Montgomery, dans l'est de Montréal. Ces locaux sont facilement accessibles, à proximité de la station de Métro Préfontaine (ligne verte) et le stationnement sur rue est très facile. Ceci permettra aux membres de voir les nouveaux locaux dont nous sommes propriétaires. Vous êtes invités à vous inscrire à l'avance pour nous assurer de vous accueillir convenablement. Le tout se finira par un vin de l'amitié pour pendre officiellement la crémaillère avec nos membres.

### **Possibilité d'élections au comité de retraite**

Certains membres du comité de retraite nous ont avisés qu'ils ne renouvelleront pas leur mandat à la prochaine assemblée. Il faut d'abord souligner le départ de **Pierre Riley**, un pionnier de la première heure. Il s'est joint en 2004 au comité de travail, formé de personnes issues du communautaire, qui devait réfléchir sur

l'« hypothèse » d'un régime de retraite dans le communautaire. De fait, ce comité est parvenu, au terme d'une grande tournée de consultation en 2007-2008, à mettre sur pied le 1<sup>er</sup> octobre 2008 un régime de retraite élaboré sur la base des besoins, valeurs et contraintes du communautaire. Pierre avait d'abord représenté la Fédération des centres d'action bénévole, puis plus récemment le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles à Montréal. Merci, Pierre, pour cette longue implication et ton précieux apport à la mise sur pied et au développement du Régime !

D'autres membres nous ont annoncé qu'ils ne renouvelleront pas leur mandat. Il s'agit de **Céline Béland**, représentante du Filon à Lévis et **Charles Guindon**, participant actif au Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier de Montréal. Merci à tous deux pour votre engagement et votre contribution au développement du Régime au fil des ans.

Plusieurs postes seront ouverts lors des élections de cette année :

- **Personnes représentant les personnes participantes actives :**  
4 postes avec droit de vote et 1 poste sans droit de vote (dont deux doivent être des femmes);
- **Personnes représentant les personnes participantes inactives, y incluent les personnes retraitées :**  
1 poste avec droit de vote et 1 poste sans droit de vote;
- **Personnes représentant les groupes membres :**  
3 postes avec droit de vote (dont une doit être une femme).

Plusieurs membres du comité de retraite dont le mandat expire cette année ont déjà signifié leur intention de se représenter. Mais il y aura à tout le moins 3 postes vacants à combler : 2 chez les actifs et 1 chez les groupes pour remplacer les 3 personnes qui ne renouvellent pas leur mandat.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à le faire. Les informations appropriées seront mises sur le site Web du Régime cet été.

Antérieurement, les élections devaient se dérouler au moment des assemblées physiques (Montréal et Victoriaville). Cependant, les élections se sont toujours faites par acclamation. Compte tenu du nombre élevé de postes ouverts, la situation pourrait être différente cette année.

Afin de permettre une participation plus large des personnes participantes et des groupes dans l'éventualité d'une élection, nous explorons des options en tenant compte des exigences de la Loi et des coûts requis pour ce faire. Si nos démarches débouchent sur une solution, vous en serez avisé dès septembre.

## Amendements au Texte du Régime : un texte féminisé enfin et quelques amendements

À cette période de l'année, le comité de retraite soumet à Retraite Québec et à l'Agence du revenu du Canada les amendements au Texte du Régime adoptés durant la dernière année. Le principal changement est que ce texte sera intégralement féminisé, une pratique que nous n'avions pas appliquée dans l'urgence du démarrage du Régime en 2008, mais que nous devons corriger. Les employées du secrétariat ont passé beaucoup de temps à peaufiner cette version féminisée tout en s'assurant qu'elle ne changeait rien à vos droits en vertu du Régime. Puisque les changements sont trop nombreux et éparpillés dans l'ensemble du document, notre amendement de cette année sera en fait une « refonte » du Texte du Régime.

Deux changements relativement techniques ont été apportés aux articles 19.1 et 24.4. Ils vous seront transmis avec votre relevé et nous les expliquerons au moment de l'assemblée annuelle.

De plus, toutes les nouvelles bonifications proposées par les groupes au cours de la dernière année et que l'on retrouve dans les annexes 1 et 4 seront soumises. Par souci de transparence, nous vous informons que le Régime de retraite, en tant qu'employeur, prévoit désormais que lors d'un congé à temps plein ou partiel, l'employeur versera les cotisations patronales et salariales jusqu'à l'équivalent de 2 ans. Nos deux employées de la première heure envisagent de prendre leur retraite d'ici quelque temps et songent à prendre un congé de préretraite à temps partiel, à la fois pour assurer une transition pour elles, mais aussi pour permettre un transfert d'expertise vers les personnes appelées à les remplacer. C'était bien le moindre que le Régime reconnaisse leur contribution essentielle au développement du Régime depuis 10 ans.

## De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté formellement l'adhésion de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

**672 — Carrefour jeunesse emploi Arthabaska**

**673 — Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda (ROC-RN)**

**Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !**

## Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

2415, rue Montgomery, Montréal QC H2K 2S2

Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473

Courriel : [RRFS-GCF@regimeretraite.ca](mailto:RRFS-GCF@regimeretraite.ca)

Site internet : [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)



Suivez-nous sur Facebook!

<https://www.facebook.com/RegimeRetraite>